

DES QUESTIONS SUR LE LOGEMENT ?



LES PARTENAIRES
DE CENTRE MORBIHAN
COMMUNAUTÉ
VOUS RÉPONDENT ...

DES CONSEILS DE PROFESSIONNELS DE L'HABITAT LORS DES PERMANENCES



CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ Pôle Aménagement 4 rue Yves Le Thiéis LOCMINÉ	CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ France Services 27 rue de Rennes ST-JEAN-BRÉVELAY
--	--

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Le Conseiller en rénovation de l'habitat vous accompagne pour trouver les meilleures solutions techniques et financières afin de concrétiser votre projet d'amélioration de l'habitat (travaux d'amélioration énergétique, d'adaptation à la perte d'autonomie...).

Prise de RDV au 02.97.26.86.95 - conseil.habitat@cmc.bzh

- Mardi après-midi
- Tous les mercredis des semaines impaires
- Jeudi matin

Tous les mercredis des semaines paires

CONSEILS JURIDIQUES FINANCIERS ET FISCAUX

Les juristes de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) offrent un conseil neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement.

Prise de RDV auprès de l'ADIL au 02.97.47.02.30

3^{ème} vendredi du mois

4^{ème} lundi du mois

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

L'Hébergement Temporaire Chez l'Habitant permet à un jeune de 15 à 30 ans d'être logé par un habitant volontaire qui dispose d'une chambre disponible chez lui, en échange d'une contrepartie financière.

*Futurs hébergeurs, hébergés, vous souhaitez participer à l'expérience HTH ?
Contactez l'association foyer Madame Molé au 02.97.47.29.60*

Le Service Public de la Rénovation de l'Habitat de Centre Morbihan Communauté est soutenu et cofinancé par :

